

# DOCUMENT DE TRANSFERT DE CLUB

(articles 62 à 68 du ROI)



Pour effectuer ce transfert dans un nouveau club, il suffit à ce comité de club de renvoyer ce document, complété et signé, au secrétariat de la fédération par e-mail à l'adresse suivante : [secretariat@abft.be](mailto:secretariat@abft.be)

<b>COORDONNÉES DU TAEKWONDOÏSTE (souhaitant être transféré)</b>		
Nom	Prénom :	
Date de naissance :		
Rue :		
N°	Boite :	Code postal :
Commune :		
Numéro de téléphone :		Adresse e-mail :
Signature marquant l'accord pour le transfert :		
<b>COORDONNÉES DU REPRESENTANT LÉGAL (Si ce taekwondoïste est mineur)</b>		
Nom	Prénom :	
Lien de parenté :		
Rue :		
N°	Boite :	Code postal :
Commune :		
Numéro de téléphone		Adresse e-mail :
Signature marquant l'accord pour le transfert :		
<b>COORDONNÉES DU NOUVEAU CLUB</b>		
Nom du club :	Numéro de matricule	
Nom :	Prénom :	
Signature marquant l'accord pour le transfert :		